Conseil départemental de la Somme

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Semaine mondiale de l'allaitement maternel

Exposition itinérante du Département « L'allaitement maternel : si on en parlait ? »

Amiens, le mardi 17 octobre 2023

La Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM) se déroule du 16 au 22 octobre 2023 sur le thème *« Permettre d'allaiter - agir en faveur des parents qui travaillent »*. À cette occasion, le Conseil départemental de la Somme présente une exposition photographique itinérante intitulée « L'allaitement maternel : si on en parlait ? »

L'allaitement maternel : un choix libre et une décision éclairée

La plupart des femmes ont la capacité de pratiquer l'allaitement. Il est un désir, un choix libre et une décision éclairée. Composée d'une douzaine de clichés du photographe samarien Pascal Bachelet, l'exposition du Département a vocation à circuler dans plusieurs Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI) de la Somme jusqu'en fin d'année 2023. Elle illustre notamment les équipes de professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) du Département qui accompagnent tous les parents dans leur choix d'alimentation du nourrisson au sein ou au biberon.

Une exposition itinérante pour aller au plus près des samariens

Cette exposition sera visible :

- **du 16 au 31 octobre 2023** : MDSI Marie Curie à Amiens (45 rue Moïse Delouard) ;
- **du 2 au 17 novembre 2023** : MDSI de Friville-Escarbotin (1bis rue Frédéric Chopin) ;
- **du 20 novembre au 2 décembre 2023** : MDSI de Doullens (18 rue de Routequeue) ;
- **du 4 au 16 décembre 2023** : MDSI d'Albert (1 rue du Bois le Comte) ;
- **du 18 décembre 2023 au 6 janvier 2024** : MDSI de Chaulnes (7 rue du Temple).

L'exposition sera ensuite proposée aux partenaires de l'opération : les maternités du département, le CHU Amiens-Picardie et son lactarium, le Centre hospitalier d'Abbeville mais également les municipalités, les crèches… Un dépliant de sensibilisation avec notamment des témoignages de mamans et de professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) autour de l'allaitement est également diffusé.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, ***« allaiter ou ne pas allaiter doit relever d'un libre choix. Pour permettre à la mère de faire un choix éclairé, des actions sont mises en place au quotidien par les professionnels de la PMI du Département. À l'occasion de la semaine mondiale de l'allaitement, cette exposition itinérante, travaillée et mise en lumière par le travail remarquable de Pascal Bachelet, donne une meilleure visibilité à l'allaitement. Avec Olivier Jardé, Vice-président en charge de l'enfance, de la famille et de la santé, nous souhaitons faire connaître ce droit partout dans la Somme, un département où les chiffres de l'allaitement maternel sont plus bas que la moyenne nationale. »***

CONTACT PRESSE
Eloïse DEVRED
03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr
www.somme.fr/presse

L'allaitement maternel

Si on en parlait ?

« Pour moi, c'était évident que j'allais essayer de l'allaiter. Et si ça ne marchait pas tant pis, ce n'était pas grave.»

Julie
maman de Victoire

« À cause d'un accouchement difficile, je n'ai malheureusement pas pu allaiter exclusivement ma fille, mais elle bénéficie d'un allaitement mixte avec tétées au sein et complément de lait infantile au biberon. »

Aurélie
maman d'Ysaline

« Je voulais le meilleur pour mon enfant. C'est un lien unique, c'est beau. Je n'ai pas du tout envie d'arrêter pour l'instant. »

Audrey
maman d'Owen

Exposition itinérante

du Conseil départemental
de la Somme

L'allaitement maternel
Si on en parlait ?

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

De la grossesse à la parentalité

un réseau de professionnels pour vous accompagner

Médecins, pédiatres, sages-femmes, infirmières puéricultrices, auxiliaire de puériculture… les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI), service du Département, sont à votre écoute de la grossesse aux 6 ans de votre enfant.

Durant la grossesse, vous pouvez :

- **être suivie à votre domicile ou dans l'une des Maisons Départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI)**
- **bénéficier d'un entretien prénatal précoce**
- **participer à des séances de préparation à la naissance individuelles ou collectives**
- **rencontrer une puéricultrice afin de préparer l'accueil de votre enfant**

Dès votre retour à la maison, vous pouvez recevoir la visite d'une puéricultrice de PMI. Elle vous remettra également un livre, dans le cadre de l'opération « Des parents, des bébés, un livre », opération portée par la Bibliothèque départementale de la Somme, ainsi qu'un porte-bébé, offert par le Département.

L'allaitement maternel Si on parlait ?

Plus de témoignages

somme LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'allaitement

un choix libre

Les autorités de santé recommandent l'allaitement exclusif pendant les 6 premiers mois de l'enfant, poursuivi ensuite avec une alimentation diversifiée.

Les équipes de la PMI accompagnent tous les parents dans leur choix d'alimentation du nourrisson au sein ou au biberon.

Allaiter son enfant, c'est d'abord un désir, une décision mûrie.

Les bienfaits de l'allaitement :

- **facilite l'attachement** grâce aux hormones et à la proximité
- apporte d'importants **moyens de défense immunitaire**
- possède une **valeur nutritive adaptée** aux besoins de l'enfant
- est **économique et écologique**

La plupart des femmes ont la capacité de pratiquer l'allaitement. Lorsque celui-ci est bien mené, la quantité de lait s'adapte aux besoins du bébé et évolue au fil des semaines. Le lait maternel est toujours prêt et à bonne température.

L'allaitement maternel
Et si on en parlait ?

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

À la maternité

les premières tétées

À la naissance, le peau à peau favorise la montée de lait. Les professionnels de santé sont formés pour vous accompagner. de la tétée de bienvenue aux premiers jours d'allaitement.

L'allaitement maternel
Où en parlent ?

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le lactarium

votre lait, un don précieux

Le lactarium assure la collecte, la conservation, le traitement et la délivrance de lait humain. Le lait est administré aux enfants nés prématurement ou avec une pathologie nécessitant des besoins alimentaires spécifiques.

L'allaitement maternel
Et si on en parlait ?

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'allaitement
et la diversification alimentaire

Au moment de la diversification alimentaire, entre le 4e et le 6e mois de l'enfant, l'introduction des aliments n'empêche pas de poursuivre l'allaitement. Il est possible aussi, dès la naissance, d'opter pour un allaitement mixte (lait maternel et biberons de préparation infantile en complément).

L'allaitement maternel
Si on en parlait ?

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'allaitement

un moment unique

Un lien unique, se crée lors de cette proximité, entre le bébé et sa mère. L'allaitement est recommandé les six premiers mois de l'enfant, mais peut se poursuivre au-delà en complément de la diversification alimentaire.

L'allaitement maternel
Si on en parlait ?

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Conseils & écoute

de professionnels de PMi

Les sages-femmes et infirmières puéricultrices de la PMI du Département vous accompagnent dans votre choix d'allaiter. Des ateliers vous sont proposés afin d'apprendre les bonnes positions pour mettre au sein votre enfant sans douleur.

L'allaitement maternel
Si on en parlait ?

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

À la maison

une aventure familiale

L'allaitement n'exclut pas le deuxième parent ni le reste de la famille. Chacune et chacun peut trouver sa place dans cette belle aventure à travers d'autres activités, en étant un soutien.

L'allaitement maternel
Et on en parle ?

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'allaitement
partout, tout le temps

L'allaitement est possible partout et tout le temps, notamment dans l'espace public. Le code du travail autorise les salariées à allaiter leur enfant ou à tirer leur lait sur le lieu de travail, comme cette maman infirmière.

L'allaitement maternel
Où en parlent ?

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'allaitement
et le mode de garde

Faire garder son enfant et donner son lait ? C'est possible, il suffit d'en parler. En respectant des principes de conservation, le lait peut être donné à la crèche ou à l'assistante maternelle.

L'allaitement maternel
Si on en parlait ?

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'allaitement maternel

Si on en parlait ?

EXPOSITION ITINÉRANTE

Réalisation
Conseil départemental de la Somme
Pôle départemental de PMI
Direction de la communication

Photographe
Pascal Bachelet

Remerciements
- à tous les parents et leurs bébés
- au CHU Amiens-Picardie et son lactarium
- à la maternité du Centre hospitalier d'Abbeville
- aux professionnels de la PMI du Département

Plus de témoignages

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL